

Ils soumettent leur proposition de loi à la députée



Nicole Le Peih et Loïc Le Trionnaire ont répondu aux questions des enfants sur le sujet de la biodiversité. |

Ouest-France Publié le 17/03/2018 à 01h31

Le projet

Les élèves de l'école Sainte-Anne ont rencontré la députée Nicole Le Peih, vendredi. L'école, qui s'est engagée dans une démarche d'écolabellisation, a été retenue pour participer au 22^e Parlement des enfants, une opération organisée par l'Assemblée nationale et le ministère de l'Éducation nationale.

Depuis le mois de décembre, 29 élèves travaillent à la rédaction d'une proposition de loi sur le thème de la protection de la biodiversité. Des élèves, orateurs, ont lu leur proposition devant la députée et le maire de Plescop.

En octobre 2017, les élèves de CM1 et CM2 avaient été sensibilisés à la protection de la nature, grâce à leur rencontre avec Pierre Rabhi.

À partir de là, ils se sont attachés aux animaux nocturnes comme les insectes, les chauves-souris et les grenouilles, victimes de la pollution lumineuse. « **Une pollution qui pourrait être réduite en diminuant l'éclairage public et, par conséquent, la consommation électrique des communes** », expliquent les élèves et leur professeure.

Ils espèrent être sélectionnés parmi les quatre finalistes et obtenir un grand nombre de suffrages.

Par ailleurs, les élèves ont beaucoup de questions, sur le déroulement des assemblées dans l'hémicycle, et aussi sur l'implication de la députée pour la protection de la nature.